

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Pont, le 24 mars 2021

### LUTTE CONTRE LA COVID-19 DÉPLOIEMENT DES MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION DE DÉPISTAGE À SAINT-PONT LE 1<sup>ER</sup> AVRIL

Alors que la communauté d'agglomération est actuellement fortement impactée par la circulation du virus, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mandate une équipe de médiateurs de lutte anti-Covid le 1<sup>er</sup> avril à Saint-Pont.

Les médiateurs interviendront en complémentarité des acteurs déjà mobilisés, pour renforcer les capacités de dépistages et les actions de prévention au plus près et ainsi freiner le plus rapidement possible la propagation du virus.

La communauté d'agglomération de Vichy a un taux d'incidence de 213 en semaine 10, soit plus du double de la semaine précédente.

Ainsi dans le contexte sanitaire local et dans le cadre de la stratégie nationale « Tester- Alerter-Protéger », l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la Préfecture de département mobilise les [médiateurs de lutte anti-Covid](#).

Ils interviendront pour effectuer des **dépistages, sensibiliser les habitants en délivrant les messages de prévention** (*que faire si on est positif au Covid ? Que faire si on est contact à risque ? combien de temps dure l'isolement, comment être accompagné ?*) **et pour identifier des personnes contacts**, en questionnant les personnes dont le test serait positif.

L'objectif est de casser le plus précocement possible les chaînes de transmission du virus.

#### **Le 1<sup>er</sup> avril 2021 à Saint-Pont de 13 à 18 h**

> à la Mairie

L'équipe de médiateurs de la Croix Rouge mobilisée dans cette mission, ont été formées spécifiquement.

Le dépistage se fait sur la base du volontariat, il est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

Il s'agit de tests réalisés par prélèvements naso-pharyngés.

Les personnes doivent apporter leur carte vitale.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la commune invitent le plus grand nombre d'habitants du secteur à venir réaliser un dépistage.

#### **Contacts presse**

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)